



INFOMESNIL



Bimensuel - N° 2016 – 17

Mercredi 14 septembre 2016

<http://www.mesnil-saint-loup.fr>

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie au public : Lundi et mercredi : 17h30 à 19h00 - Jeudi : 15h30 à 17h00

Informations de la mairie

Actes malveillants sur le village - VIGILANCE

Depuis quelques semaines, notre village a été la proie de différents cambriolages et actes malveillants. Il vous est demandé d'être très vigilants.

La gendarmerie rappelle que vous ne devez pas hésiter à les appeler au 17 (ne pas avoir peur d'appeler, même s'il s'agit d'une fausse alerte, plutôt que regretter de ne pas avoir appelé s'il le fallait).

Quand vous le pouvez, relever les plaques d'immatriculations des véhicules qui rodent dans le village avec des occupants inconnus. Ne faites pas rentrer chez vous des vendeurs de produits « miracles » et ne pas céder à la proposition de payer en espèces afin de profiter de prix au rabais.



La sécurité est l'affaire de tous...

Le maire, Michaël SIMON

Articles pour Infomesnil

Pensez à mettre systématiquement vos noms et prénoms sur vos demandes de parutions d'articles de l'Infomesnil (que ce soit des demandes sur papier ou par mails).

Dans le cas inverse, les articles ne seront pas publiés...

Merci de votre compréhension.

Comité des fêtes

Nous vous informons de la création du comité des fêtes de Mesnil Saint Loup.

Cette association a pour but d'organiser, de gérer et d'animer les manifestations programmées par la commune de Mesnil Saint Loup.

Constitution du bureau :

Président : Mr. Vincent COURTOIS
Trésorière : Mme Valérie GATOUILLAT VELUT
Secrétaire : Mme Elodie JULIEN



Aide à la réception suite au passage à la TNT HD du 5 avril 2016



L'ANFR ouvre une aide à la réception suite au passage à la TNT HD du 5 avril 2016

Madame, Monsieur,

Selon la dernière étude Médiamétrie réalisée après le 5 avril 2016 pour le compte de l'ANFR, plus de **90 % des foyers recevant la télévision par une antenne râteau ont vécu le passage à la TNT HD sans difficultés. Préparés à ce changement par la campagne d'information nationale de l'ANFR, ils ont considéré que ce passage était une bonne chose, notamment du fait de la meilleure qualité d'image et de l'arrivée de nouvelles chaînes en HD, jusqu'alors non reçues.**

Néanmoins, quelques téléspectateurs ont pu et peuvent encore connaître des difficultés de réception de la TNT depuis le 5 avril 2016. L'état a mis en place **une aide à la réception** versée par l'ANFR et destinée à ces personnes, qui doivent adapter leur antenne râteau ou passer à un mode de réception alternatif (satellite, ADSL, fibre optique ou câble) pour rétablir la réception des chaînes de télévision qu'ils auraient perdues.

Le montant maximal de l'aide (une seule par foyer fiscal) pour les **résidences principales uniquement en réception exclusive hertzienne** est de :

- **120 €** pour une **adaptation ou réorientation de leur antenne râteau**,
- **250 €** pour un **changement de mode de réception**.

Pour les **habitations collectives**, ce montant maximum est de **500 €**.

Elle est accordée sans conditions de ressources, mais toutes les demandes d'aide doivent impérativement être justifiées par **une attestation d'antenniste et la facture des travaux entrepris**.

Les particuliers peuvent demander l'aide à la réception sur le site www.recevoirlatnt.fr, à la rubrique « les aides de l'Etat » s'ils disposent d'un accès internet. Ils pourront ainsi initier eux-mêmes leur demande 7 jours/7 et 24h/24.

Les conseillers du centre d'appel de l'ANFR traitent également les demandes par téléphone. Ils sont joignables au 0970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h (appel non surtaxé).

Seules les aides initiées par ces deux moyens seront recevables.

N'hésitez pas à relayer cette information auprès des téléspectateurs qui rencontreraient des difficultés de réception de la télévision depuis le 5 avril.

Le service de la communication et des relations institutionnelles de l'ANFR.



Service de garde

- **Médecin : 15** (pour le nom du médecin de garde)
- **Pharmacie : 15** (pour obtenir la pharmacie de garde)
- **Gendarmerie : 17** (ou Estissac 03.25.40.40.11)
- **Pompiers : 18 ou 112**



Vides-greniers

Dimanche 18 septembre 2016 :

Autour de Troyes : Barberey-Saint-Sulpice (250 exposants)

Barséquanais : Virey-sous-Bar (70 exposants)

Nogentais : Fontaine-Mâcon (80 exposants), Marigny-le-Châtel (70 exposants) et Pont-sur-Seine (160 exposants)

Plaine d'Arcis : Saint-Mesmin (100 exposants)

Pays d'Armance : Chaource

Pays d'Othe : Neuville-sur-Vanne (50 exposants)

Dimanche 25 septembre 2016 :

Autour de Troyes : Merges (40 exposants), Villechétif (180 exposants) et Ruvigny (100 exposants)

Plaine d'Arcis : Châtres (110 exposants)

Troyes et agglomération : Verrières (100 exposants)

Informations diverses

Paroisse

Dimanche 18 septembre 2016 : Messe à 10h30 à Pâlis : Sacrement des malades

Dimanche 25 septembre 2016 : Messe à 10h30 à Villadin : Pèlerinage à Notre Dame de la Salette

La paroisse

ACM -Atelier Loisirs Créatifs

Les activités ont repris et auront lieu comme chaque année le mardi de 14h00 à 17h00 à la petite salle.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Madame Jacqueline GATOULLAT au 03.25.43.18.89.**

Un remerciement à toutes les personnes qui ont participé à l'opération « petits bonnets » en lien avec notre atelier.

Nous reconduisons cette opération cette année.

Au niveau national 454 621 petits bonnets ont été tricotés l'an passé et un chèque de 90 924,20 € a été remis aux Petits Frères des Pauvres.

Bienvenue aux personnes intéressées.

Cellier St Loup

La fête du vin au Cellier St Loup.

Nous vous invitons le samedi 17 septembre de 14h00 à 20h00 et le dimanche 18 septembre de 9h00 à 14h00.

40 vins à déguster à découvrir.

Entrée libre dégustation gratuite

**Emmanuelle et Eric SIMON - 12, rue des Bûchettes
10190 Mesnil Saint Loup – 03.25.73.33.62**

